

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation
1^{er} Juillet 2019

Numéro de la délibération
19-18

Objet de la Délibération
Identification du correspondant
CNAS du PETR

PREFECTURE DU LOIRET

05 SEP. 2019

COURRIER 4

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille dix-neuf, le 11 juillet 2019 à 17h00,
Le Comité Syndical, dûment convoqué le 1^{er} Juillet 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Mariages de Saint-Ay, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du Pays :

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Miriane BONHOMMET (Sougy), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Eric DAVID (Sougy), Pascal GUDIN (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Christophe LLOPIS (Rouvray Ste Croix), Alain LOISEAU (Cercottes) Pascale MINIERE (Boulay les Barres), Claude PELLETIER (Chevilly), Benoît PERDEREAU (Gidy), Dominique PERRON (Gidy), Yves PINSARD (Bucy St Lyphard), Jean-Guy ROBLIN (Bricy), Christophe SOUCHET (Trinay), Bernard TEXIER (Chevilly), Magali TROUVÉ (Patay), Jean-Bernard VALLOT (St Péravy la Colombe),

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Anita BENIER (Baccon), Géraldine BOISSONNET-BRISSET (Charsonville), Jean-Paul BRIHAY (Le Bardon), Alain CHAMPENNOIS (Villermain), Édith CHARDON (Tavers), Gérard CORGNAC (Cléry Saint André), Danielle COROLEUR (Mézières lez Cléry), Frédéric CUIILLERIER (Saint-Ay), David FAUCON (Beaugency), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Jean-Pierre FROUX (Lailly en Val), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau aux Prés), Brigitte LASNE-DARTAILH (Baule), Béatrice PERDREAU (Rozières en Beauce), Jean-Paul ROUSSARIE (Huisseau sur Mauves),

Avait donné pouvoir :

Madame Pauline MARTIN (Meung sur Loire) à Anita BENIER (Baccon),

Ainsi que :

Astrid REYT (Conseil Régional Centre), Michel POMMIER (Rozières en Beauce).

Suite au départ en retraite de Madame Michelle Éon qui était la correspondante du PETR pour le Comité National d'Action Sociale (CNAS), il convient de désigner un nouveau représentant.

Entendu l'exposé du Président,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De désigner, Madame Dounia BOUIGUEROURENE comme correspondante CNAS pour le compte du PETR,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUIILLERIER

